



COMMUNE DE LEYMENT
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE DU 28/07/2023
N°2023-42

Nombre de conseillers : 15
Présents : 13
Absents : 2
Excusés avec pouvoir : 2
Votants : 13

Date de convocation :
21/07/2023

Objet : rénovation de
l'appartement situé
dans l'ancienne cure:
demande de fonds de
concours auprès de la
Communauté de
communes de la
Plaine de l'Ain

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit juillet, le Conseil municipal de la Commune de Leyment, étant rassemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Lionel KLINGLER, Maire.
Membres présents à la séance : Mesdames Sandrine Bricourt, Josiane Charmont, Marie-Thérèse Villecourt, Monique Nowaczyk, Brigitte Seve, et Messieurs Cédric Butzer, Alain Peillon, Denis Renault, Emmanuel Petat, Romain Grillot.
Membres excusés : Eric Elie (a donné procuration à Alain Peillon) ; Morgan Michalet (a donné procuration à Josiane Charmont)
Absentes : Cindy Rochereau et Ophélie Janaudy

Secrétaire de séance : Josiane CHARMONT

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de rénovation d'un appartement situé dans l'ancienne cure de Leyment. Il explique que le montant global de ces travaux comprenant : plomberie, fenêtres, électricité, peintures et pompes à chaleur, s'élèverait à 40 630,87€ HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter une aide financière par le biais du fonds de concours de la Communauté de communes de la plaine de l'Ain mis en place par une délibération communautaire en date du 14 juin 2021.

Il présente le plan de financement de ce projet :

Objet	Dépenses H.T.	Recettes H.T.	
Rénovation d'un appartement situé dans l'ancienne cure	40 630.87€	Fonds de concours	20 315,43€
		Auto-financement	20 315,43€

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** les projets de rénovation de l'appartement de l'ancienne cure de Leyment pour un montant total de 40 630,87€
- **VALIDE** le plan de financement comme proposé ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter l'aide de la Communauté de communes de la plaine de l'Ain par le biais des fonds de concours pour un montant total de 20 315,43€.

Pour copie conforme,

Le Maire
Lionel KLINGLER

